

5.10 Disparités territoriales de salaires et de revenus d'activité

Dans le secteur privé, le **salair e en équivalent temps plein (EQTP)** moyen est nettement plus élevé en Île-de-France que dans les autres régions : en 2019, il y dépasse la moyenne nationale de 27 %, et même de 56 % dans les Hauts-de-Seine et de 36 % à Paris ► **figure 1**. Dans toutes les autres régions, il est inférieur à la moyenne nationale. Ces écarts proviennent notamment de la concentration, en Île-de-France, des salariés les plus diplômés et des cadres, ainsi que de la localisation des secteurs les plus rémunérateurs (finance-assurance, information-communication). Ils sont aussi liés à des prix à la consommation ou du foncier plus élevés en région parisienne qu'ailleurs en France métropolitaine. Pour les mêmes raisons, le salaire moyen est relativement plus élevé dans les départements couvrant les grandes métropoles (Rhône et Haute-Garonne notamment). À l'opposé, il est plus faible en Corse malgré un niveau de prix plus élevé que dans le reste de la province. Parmi les DOM, le salaire moyen est relativement plus élevé en Guyane, notamment en raison des activités liées à la base spatiale, et plus faible à La Réunion.

Dans la **fonction publique**, le salaire moyen est beaucoup plus homogène entre les départements métropolitains que dans le secteur privé. Il reste supérieur en Île-de-France, où il dépasse la moyenne nationale de 7 %, notamment à Paris où il la dépasse de 17 % ► **figure 2**. Cet écart provient pour partie de la présence des directions générales des ministères, qui concentrent davantage de salariés occupant des fonctions d'encadrement et de direction, et d'indemnités de résidence plus élevées en Île-de-France, pour compenser un coût du logement plus important. À l'inverse du secteur privé, le salaire moyen dans la fonction

publique est nettement plus élevé dans les DOM qu'en France métropolitaine, de 23 % pour La Réunion à 25 % pour la Guadeloupe, du fait du dispositif de majoration des traitements pour les fonctionnaires travaillant dans ces départements.

Le **revenu salarial** intègre à la fois le salaire moyen en EQTP et le volume de travail salarié réalisé au cours de l'année. Il y a nettement plus de différences territoriales selon la première dimension que selon la seconde. Dans l'ensemble, le revenu salarial est ainsi largement plus élevé en Île-de-France que dans le reste du territoire (+ 28 %), surtout du fait du secteur privé ► **figure 3**. Il est aussi relativement plus élevé dans la plupart des DOM, ce qui est dû aux salaires de la fonction publique.

Le **revenu d'activité des non-salariés** est moins concentré sur le territoire que le revenu salarial. En 2019, il dépasse de 15 % la moyenne nationale en Île-de-France (+ 47 % à Paris), et lui est supérieur dans cinq autres régions métropolitaines et trois DOM ► **figure 4**. En France métropolitaine, le revenu d'activité des non-salariés est plus élevé dans les départements du nord que dans ceux du sud. Dans les DOM, le revenu d'activité est plus élevé en Guyane et à La Réunion et plus faible en Guadeloupe. Ces disparités proviennent en partie de différences de structure par catégorie et secteur d'activité des non-salariés. Le revenu d'activité des non-salariés est ainsi plus faible dans les régions où les micro-entrepreneurs sont davantage représentés (Corse, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur) et plus élevé dans les régions concentrant des professions libérales de la santé (Hauts-de-France, Grand Est et La Réunion) ou de services aux entreprises (Île-de-France). ●

► Définitions

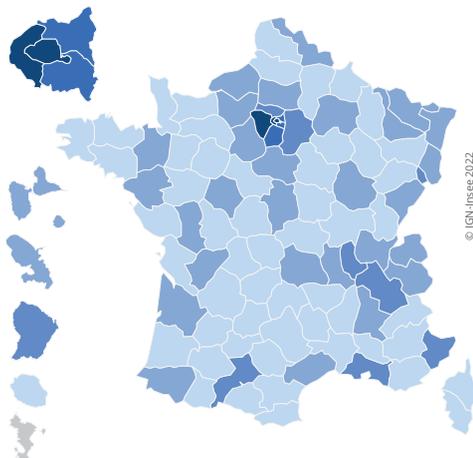
Le **revenu d'activité des non-salariés** n'est pas annualisé ici et porte sur l'ensemble des non-salariés hors secteur agricole (y compris ceux ayant cessé leur activité en cours d'année). Cela le rend comparable au concept de revenu salarial. Voir *Glossaire*.

Salair e en équivalent temps plein (EQTP), fonction publique, revenu salarial, non-salarié : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

« Le revenu d'activité des non-salariés : plus élevé en moyenne dans les départements du nord que dans ceux du sud », *Insee Première* n° 1672, novembre 2017.

► 1. Salaire en EQTP dans le secteur privé en 2019

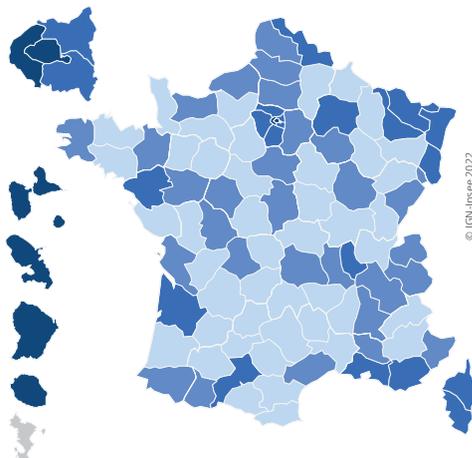


Lecture : en 2019, à Paris, dans le secteur privé, le salaire moyen en EQTP dépasse la moyenne nationale de 36,3 %.

Champ : salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, base Tous salariés.

► 2. Salaire en EQTP dans la fonction publique en 2019

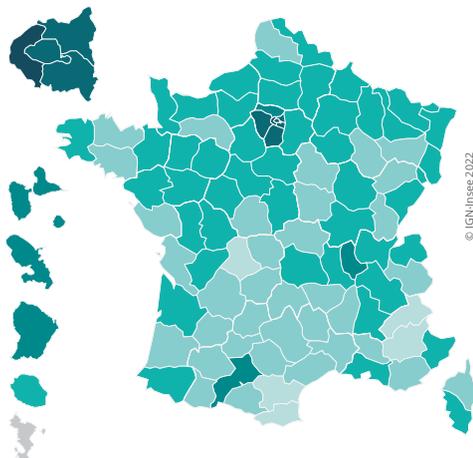


Lecture : en 2019, dans l'Ain, le salaire moyen en EQTP dans la fonction publique est inférieur de 5,7 % à la moyenne nationale.

Champ : salariés de la fonction publique hors militaires, apprentis, internes et externes médicaux, assistants maternels et familiaux.

Source : Insee, Siasp.

► 3. Revenu salarial en 2019

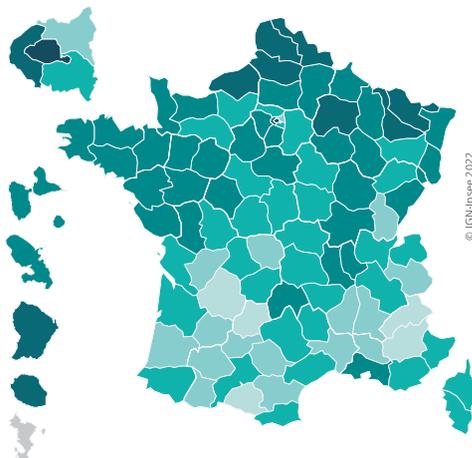


Lecture : en 2019, en Haute-Garonne, le revenu salarial moyen dépasse la moyenne nationale de 2,6 %.

Champ : salariés, hors salariés agricoles, apprentis, stagiaires, élus et salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, panel Tous salariés.

► 4. Revenu d'activité des non-salariés en 2019



Lecture : en 2019, en Ille-et-Vilaine, le revenu d'activité moyen des non-salariés dépasse la moyenne nationale de 6,1 %.

Champ : ensemble des personnes ayant exercé une activité non salariée au cours de l'année 2019, hors agriculture et hors taxés d'office.

Source : Insee, base Non-salariés.